

FICHE DE FONCTION

Intitulé du poste	Puéricultrice de PMI en UPS
 Implantation géographique 	Puget sur Argens - UPS Var Estérel
• Statut	Contractuel
Catégorie	A
Cadre d'emplois	Puéricultrices territoriales
Délégation Générale	Délégation Générale aux Solidarités
Direction	Direction de l'Enfance
Sous Direction	Sous Direction de la Promotion de la Santé
• Service	UPS Var Estérel - Puget sur Argens
 Responsable hiérarchique 	Madame le Dr DIENNET,
	Responsable de l'UPS Var Estérel
N° de Référence	DENF 57 17

Missions du poste

Missions définies principalement par le Code de la Santé Publique, le Code de l'action sociale et des familles.

Sous l'autorité du médecin responsable de la promotion de la santé en UPS, la Puéricultrice est chargée de:

- Assurer la protection et la promotion de la santé de l'enfant et de sa famille,
- Conseiller et accompagner les parents,
- Contribuer à la surveillance et à la protection des mineurs en danger ou en risque de l'être notamment ceux de moins de six ans,
- Instruire les candidatures et assurer le suivi des assistants maternels,
- Participer à l'évaluation des candidatures des assistants familiaux.

Activités principales

Actions de prévention médico-sociale en faveur des enfants de moins de 6 ans:

- Effectuer des visites en maternité, néonatologie et pédiatrie.
- Accompagner, soutenir, proposer des mesures d'éducation sanitaire aux parents du secteur de Fréjus, Puget sur Argens, Bagnol en Forêt, avec notamment des visites à domicile.
- Assurer les permanences hebdomadaires au CMS de PUGET sur ARGENS.
- Participer aux consultations de nourrissons sur le CMS de PUGET sur ARGENS.
- Observer, orienter, prendre en charge les situations à risque de dysfonctionnement de la relation mère-enfant ou les problématiques médico-sociales à risque. Participer aux réunions UPS hebdomadaires, aux concertations inter-services.
- Évaluer les objectifs d'intervention d'une TISF ou d'une aide ménagère pour les situations qui le nécessitent.
- Participer au repérage des enfants en risque.
- Intervenir dans des actions collectives telles le LAEP « chez mamuse », « mamanbébé »
- Participer avec l'ASE au suivi des enfants adoptés.

Actions relatives à l'agrément des Assistantes Maternelles :

- Participer avec les autres Puéricultrices du Service aux réunions d'information des candidates assistantes maternelles.
- Instruire les candidatures des Assistantes Maternelles et effectuer le suivi des Assistantes Maternelles agrées du secteur imparti de FREJUS, PUGET sur ARGENS, BAGNOL en FORET, en lien avec le Médecin Responsable ou le Médecin de PMI.

Evaluation des situations de mineurs en danger ou en risque de l'être :

• Participer à l'évaluation des mineurs en danger ou en risque de l'être pour lesquelles le Médecin responsable s'est saisi, en collaboration avec le Service de l'ASE; participer aux concertations arrêtées pour ces situations, rédiger un rapport.

Activités annexes

Autres actions pouvant être exercées :

- Participer à la gestion des dossiers médicaux, des dossiers Assistantes Maternelles, du matériel médical...
- Réaliser l'accompagnement physique d'un enfant de moins de 6 ans au Foyer de l'enfance, si la situation le nécessite.

Encadrement des étudiants stagiaires.

Effectuer le recueil des données statistiques pour les missions exercées

Contexte particulier ou spécificités du poste

Travailler en collaboration avec tous les membres de l'équipe de PMI, en transversalité avec les autres Services, et avec les partenaires extérieurs.

Compétences requises du poste

Savoir (connaissances)

- Être titulaire du diplôme d'état de Puéricultrice.
- · Connaître la réglementation en rapport avec les missions PMI.
- Être titulaire du permis de conduire.

Savoir-faire (compétences techniques)

- Observation, analyse et mise en place d'objectifs.
- Aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire dans le respect de la déontologie.
- Sens de l'organisation et définition de priorité.
- Technique d'entretien.
- Rédaction d'écrits administratifs.

Savoir-être (aptitudes personnelles)

- Capacité d'écoute.
- Capacité à communiquer tant avec les usagers qu'avec les partenaires.
- Capacité d'évolution.